

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1962 B 00022

Numéro SIREN : 622 820 223

Nom ou dénomination : MAZARS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2018 sous le numéro de dépôt 17202

# MAZARS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000.00 €

Siège social : 9 rue Madeleine Brès

25000 BESANÇON

622 820 223 RCS BESANCON

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE DIRECTION EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit  
le trente Novembre,  
à 18 heures

Les membres du Comité de Direction de la société MAZARS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE se sont réunis au Cabinet MAZARS LONS à LONS LE SAUNIER (39000) – 7 rue des Perrières, sur convocation du Président.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion sont présents :

- Monsieur Claude PETREMANT, Président
- Monsieur Michel MULLER,
- Monsieur Fabien MASSON, nommé ce jour

Monsieur Jean-Michel BUCLET, Directeur Général est représenté par Monsieur Claude PETREMANT.

Le Comité de Direction, réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Les délégués du comité d'entreprise, dûment convoqués sont excusés.

Monsieur Claude PETREMANT, en sa qualité de Président de la Société, préside la séance.

Monsieur Michel MULLER remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Comité de Direction est appelé à délibérer sur **l'ordre du jour** suivant :

- **Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement de Monsieur Jean-Pierre LADOUCE, démissionnaire**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,**
- **Questions diverses.**

## NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL

Le Président rappelle aux Membres du Comité de Direction que Monsieur Jean-Pierre LADOUCE, souhaitant faire valoir ses droits à la retraite, a démissionné de son mandat de Membre du Comité de Direction et qu'il entend également démissionner de ses fonctions de Directeur Général.

Il précise au Comité de Direction que Monsieur Fabien MASSON, nommé Membre du Comité de Direction par l'Assemblée qui s'est tenue ce jour, préalablement à la présente réunion, a été pressenti pour occuper les fonctions de Directeur Général. Le Président propose donc sa nomination aux fonctions de Directeur Général pour la durée du mandat du Président.

Les Membres du Comité de Direction se joignent alors au Président pour remercier vivement Monsieur Jean-Pierre LADOUCE, pour ses compétences, sa gestion et la qualité des services rendus à la société et au Groupe depuis de nombreuses années.

Le Comité de Direction ayant pris acte de la démission de Monsieur Jean-Pierre LADOUCE de son mandat de Directeur Général, et après délibérations, décide de nommer, à l'unanimité :

- **Monsieur Fabien MASSON**  
né le 4 décembre 1973 à BESANCON (25),  
de nationalité française,  
demeurant à PIREY (25480) – 16 rue du Château,  
aux fonctions de Directeur Général pour la durée du mandat du Président.

Monsieur Fabien MASSON remercie les membres de leur confiance, déclare accepter le mandat qui lui est confié et qu'il n'est soumis à aucune incompatibilité, ni interdiction susceptible de l'empêcher dans l'exercice de ce mandat.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un membre du Comité de Direction au moins.

Un membre du comité de direction



Le Président



Pour extrait certifié conforme



## **MAZARS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

Société Par Actions Simplifiée au capital de 8 000 000.00 €

Siège social : 9 rue Madeleine Brès

25000 BESANÇON

622 820 223 RCS BESANCON

### **EXTRAIT**

### **DU PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2018**

L'an deux mil dix-huit  
le trente novembre,  
à seize heures trente

les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au Cabinet MAZARS LONS à LONS LE SAUNIER (39000) – 7 rue des Perrières, sur convocation faite par le président conformément aux statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Claude PETREMANT préside la séance en qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 21740 actions sur les 210 742 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée générale constate que Monsieur COCITO, représentant la société GESTION EXPERTISE ET REVISION COMPTABLE, commissaire aux comptes, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception est *excusé*.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- la copie de la lettre recommandée de convocation adressée au commissaire aux comptes,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 août 2018,
- le rapport du comité de direction,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport du comité de direction, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur **l'ordre du jour** suivant :

- .../...
- **Nomination d'un nouveau Membre du Comité de Direction en remplacement d'un Membre démissionnaire,**
- **Pouvoirs pour formalités,**
- **Questions diverses.**

Monsieur le président donne lecture du rapport du comité de direction, puis il fait donner lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

[...]

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide de nommer en qualité d'Administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Pierre LADOUCE :

- **Monsieur Fabien MASSON**  
né le 4 décembre 1973 à BESANCON (25),  
de nationalité française,  
demeurant à PIREY (25480) – 16 rue du Château,

pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Fabien MASSON a fait savoir, dès avant la présente réunion, accepter les fonctions qui viendraient à lui être confiées et a déclaré qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

Il a également été établi une feuille de présence signée par les associés.

**Un associé**

**Le président**

**Jean-Pierre LADOUCE**  
1A Avenue Denfert Rochereau

25000 BESANCON

**MAZARS BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTE**  
9 rue Madeleine Brès

25000 BESANCON

BESANCON,  
le 31 octobre 2018

Monsieur le Président,

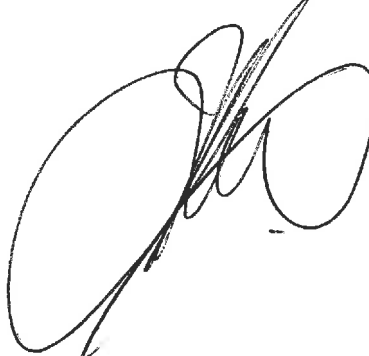
Dans la perspective de faire valoir mes droits à la retraite dans le courant de l'année 2019, j'ai l'honneur de vous informer de ma volonté de démissionner des fonctions d'Administrateur et de Directeur Général que j'occupe au sein de votre société.

Ces démissions prendront effet à compter de mon remplacement à chacune des fonctions de Membre du Comité de Direction et de Directeur Général.

Vous souhaitant bonne réception de cet envoi,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

**Jean-Pierre LADOUCE**

A handwritten signature in black ink, consisting of several large, overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom, characteristic of a cursive signature.